

# OPTION SPORT 2011-2012

## IUT DE NIMES

### ETUDIANTS CONCERNES :

- 1° et 2° année GEA (section GESL uniquement) → retour des cartes le 25 mai.  
(Une note en fin de 1ere et 2° année)
  - 2° année GENIE CIVIL
  - 2° année GENIE ELECTRIQUE
  - 2° année GMP
  - 2° année SGM
  - 2° année GEA
- } Bonification au 3° semestre.  
Début de validation de l'assiduité en 1ere année 2° semestre.(\*\*)

### MODALITES DE L'OPTION :

- INSCRIPTIONS : **CARTE SPORTIVE OBLIGATOIRE** à faire établir au HALL D'ACCUEIL de l'IUT (bâtiment administratif) sur présentation : de la carte d'étudiant, de 2 photos d'identité, d'un CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE SPORTIVE (ou photocopie licence club 2011-2012).
- Choisir une activité physique et sportive sur le planning des activités.
- Effectuer au **minimum 30 séances** sur deux semestres dans cette activité à raison d'1 ou 2 séances hebdomadaires. L'assiduité commence à être validée au début du 2° semestre (en 1ere année).
- Faire signer la carte sportive à chaque séance par le professeur responsable de l'activité.

### EVALUATION ANNUELLE : 1 NOTE SUR 20

- La note est établie à partir du niveau de pratique, de l'assiduité, de l'investissement et de la participation.

### BONIFICATIONS

11-12 -----0.10  
13-14-----0.15  
15-16-----0.20  
17-18-----0.25  
19-20-----0.30

**(\*\*)Les étudiants de 1° année doivent faire signer leur carte sportive par le professeur responsable de l'activité à partir du début du 2° semestre (mi janvier). Avant le 25 mai celle-ci doit être impérativement déposée au secrétariat de leur département.**

**Les étudiants de 2° année doivent impérativement déposer leur carte sportive au secrétariat de leur département avant les congés de Noël.**

**Carte non rendue = pas de note = pas de bonification.**